

Témoignage d'Odette GOURDON Eté 2020

Antoinette Valluche

Odette Gourdon, qui a fêté son 101^{ème} anniversaire il y a un mois, m'a envoyé il y a quelques semaines, depuis sa résidence hivernale de la région parisienne, un témoignage qu'elle a écrit cet été. La rédaction était sans doute consécutive à la lecture, ou la relecture, d'une lettre qui nous avait été remise, et que nous avons publiée et analysée en début d'année. Elle évoquait une personne de la commune, assez haute en couleur, que je n'ai pas connue, mais dont enfant j'avais entendu parler, sans moquerie ni méchanceté, tout en soulignant toutefois son originalité. J'ai masqué son nom pour ne gêner personne.

Ce court témoignage est intéressant pour deux raisons, d'une part parce qu'il décrit deux aspects de la vie quotidienne, le vêtement, et un certain rapport à la religion, d'autre part parce qu'il met en scène un type de personnage qui existait dans toutes les villes, et dans beaucoup de villages de France, les personnes à la santé mentale dégradée. On les nommait « idiot », c'est sous ce vocable qu'une mention marginale les désignait dans les recensements, et c'est ainsi que le langage populaire les appelait, les fameux « idiots de village ». On désignait crûment les choses à cette époque, l'euphémisme « handicapé mental », ou mieux, de « personne en situation de handicap », mental en l'occurrence, n'était guère de mise. On ne taisait pas le nom, mais on ne cachait pas non plus la différence. On n'isolait pas, on n'enfermait pas, ou peu. Beaucoup plus qu'aujourd'hui, tout le monde avait le droit de vivre avec tout le monde, avec ses différences, sans exclusion. Nous sommes, avec ce témoignage, un peu dans la continuité de l'étude historico-sociologique qui précède.

Voici ce qu'écrit Odette, et qu'a retranscrit Chantal, que je remercie, l'une et l'autre.

Très jeune, j'ai connu Antoinette V... Elle habitait avec sa mère la maison qui est dans la cour, sur route d'Evau, à l'entrée du Bourg d'en-haut. C'était dans les années 1920.



C'était une personne assez curieuse, assez grande, le visage abrité sous une capeline (exemple ci-contre): coiffure confectionnée par les femmes du pays. Elle abritait le visage du soleil, des intempéries. Elle était faite dans un tissu de coton clair. Un morceau du tissu doublé qui formait le devant avait des séparations qui servaient à enfiler des morceaux de carton rectangulaires qui lui donnaient une rigidité, et pouvaient s'enlever pour le

lavage. L'arrière de la coiffure, froncée, cachait le cou. Elle se nouait par des brides sous le cou. Je trouvais cette coiffure pratique et jolie. Le teint clair du visage, à la mode à cette époque, était protégé.

Antoinette, dite "la Jaquette", était une femme curieuse, avec un comportement anormal. Le décès de son frère était peut-être la cause de son dérangement mental. Mais c'est après le décès de sa mère, qu'alors devenue seule, elle a montré un comportement anormal.

Par exemple le matin, au travers de la porte d'entrée ouverte, nue, au-dessus d'une cuvette d'eau, elle accomplissait sa toilette à la vue de ses voisins. Puis pendant des heures elle déversait des paroles méchantes qui s'adressaient à sa nièce Madame C..., à ses voisins, ou lors de ses sorties dans les rues. Cela lui avait valu d'être convoquée au tribunal d'Aubusson, et d'être obligée de quitter la maison qu'elle occupait. Elle est alors allée s'installer dans une autre, route de Reterre, où elle a continué à déverser ses élucubrations. Mais il y avait peu de personnes pour l'écouter. Elle est devenue, je crois, la risée des jeunes garçons du Bourg, mais je n'étais plus là pour en témoigner.

Elle était très croyante. Elle avait offert à l'église nouvellement construite, un saint Michel (je crois) pour chasser les démons et deux superbes candélabres dorés, représentant des anges qui tenaient des cierges. Ils ornaient le maître autel. J'ai connu ces dons, je ne sais pas s'ils sont toujours dans l'église. (1) Certaines personnes se souviennent peut-être encore d'elle, elle repose dans le caveau de Mme C... dont elle était la tante. J'ignore la date de son décès et l'âge qu'elle avait.

Pour moi son évocation rappelle les années écoulées déjà lointaines de ma jeunesse, je me dis que le comportement de cette personne anormale nécessitait des soins qu'elle n'a pas eus. Je n'ai jamais su comment elle a terminé sa pauvre vie. (2) La personne qui parle d'elle à la fin de la guerre 14-18 évoque une femme normale, aimant sa famille, et souffrant de la disparition de son frère. Elle avait par la suite bien changé de comportement ! (3)

(1) Je suis allé vérifier, mais je n'ai rien trouvé.

(2) Elle est décédée en 1950, à l'âge de 81 ans, à Aubusson.

(3) Allusion à la lettre dont je fais mention dans le préambule.

Témoignage d'Odette Gourdon (suite) et drapeau.

Dans le dernier SHP infos, Odette Gourdon évoquait le cadeau fait à l'église par Antoinette V... Je cite :

« Elle était très croyante. Elle avait offert à l'église nouvellement construite, un saint Michel (je crois) pour chasser les démons et deux superbes candélabres

dorés, représentant des anges qui tenaient des cierges. Ils ornaient le maître autel. J'ai connu ces dons, je ne sais pas s'ils sont toujours dans l'église. » J'ajoutais, je me suis rendu à l'église et je ne les ai pas trouvés.

D'autres que moi, membres de SHP, connaissant mieux les lieux, les ont cherchés et trouvés. Simone et Marielle, les « inventrices de ce trésor », l'ont déniché dans le grenier de la sacristie. Légèrement dépoussiérés, voici les anges en question. On pouvait imaginer de petits chandeliers métalliques



décorés d'angelots, en fait on a des statues d'anges en pied, presque grandeur nature si j'ose dire. Vos témoignages permettront peut-être de préciser la date de leur retrait, mais on peut imaginer qu'à l'époque du concile Vatican II qui a modernisé l'Eglise, au début des années 60, sous la houlette des Papes Jean XXIII et Paul VI, le clergé appréciait moins cette décoration un peu ostentatoire. On les avait cependant pieusement remisés, ce qui permet d'en conserver le souvenir, comme témoignages d'une foi populaire qui

avait besoin de représentations concrètes de la manifestation divine.

NB : Les inscriptions peintes sur les socles confirment qu'il s'agit bien des dons d'Antoinette V.



On s'interroge parfois sur le sexe des anges. (On parle à ce propos de « querelles byzantines »). Le créateur de ces anges a fait le choix consensuel d'être asexués, de parfaits androgynes.



Dans ce grenier se trouve également ce drapeau :

Mais diantre, que vient faire cette oriflamme guerrière dans ce lieu de paix ? Sans doute a-t-elle servi à rendre hommage à une personne ayant appartenu à cette compagnie et à ce régiment, au cours d'une cérémonie qui se déroula en ce lieu ?

Pour le savoir cherchons d'abord à connaître l'Historique du **370^e Régiment d'Infanterie**

Voici l'extrait d'un petit livre trouvé sur internet dans lequel il est raconté ce qui s'est passé le **4**

mars 1915 à **Neuviller-les-Badonviller**. (C'est en Meurthe et Moselle, au sud-est de Nancy, au pied des Vosges). Les combats ont eu lieu sur les premières hauteurs que tenaient les Allemands, et que les Français tentèrent de déloger, en vain, faisant sans doute beaucoup de morts.

« **Le 4 mars**, ordre reçu de la 141e Brigade, reprise de l'attaque du bois de Fays, avec la faculté de l'exécuter de jour ou de nuit. Il est décidé qu'une attaque de nuit sera faite à 4 h45. Les 16e, 17e et **18e Compagnies** sont désignées comme Compagnies de première ligne et occupent les emplacements qui leur sont assignés. Les 20e et 10e forment la réserve. Vigoureusement enlevées par leurs chefs, la 16e Compagnie à cheval sur la route de Neuville-Bréménil, la 18e par le fond de la vallée de la Brême, atteignent les tranchées ennemies du bois de Fays qu'elles trouvent protégées par d'épais réseaux de fil de fer ; malgré tous les efforts tentés pour s'ouvrir un passage sous un feu meurtrier, elles sont contraintes de se replier sur leurs tranchées de Neuville et du bois de la Voivre. En signalant au Lieutenant-Colonel l'échec de l'assaut, le chef de bataillon fait remarquer l'état de fatigue, d'énervement et de fièvre de ses troupes qui avaient été vaccinées 2 jours avant contre la typhoïde ; il lui fait part en même temps de son admiration pour l'entrain, l'énergie et le courage dont elles ont fait preuve. Le 6e Bataillon reçoit dans la matinée l'ordre de coopérer à une nouvelle attaque de la côte 542, l'attaque doit s'exécuter en trois colonnes. Une préparation est faite par l'artillerie, l'attaque est déclenchée à 16 h30, mais comme la veille, dès que les Compagnies débouchent, elles sont prises de front et de flanc par le feu des mitrailleuses et clouées au sol à quelques mètres des tranchées ennemies.

Le 5 mars, les attaques dans le secteur de Neuville sont suspendues, mais le contact le plus étroit est gardé. Les travaux de défense sont poussés activement... »

Qui était le soldat que l'on voulut honorer en l'église de Sannat. Aucun poilu sannatois n'est décédé dans cette bataille, mais on peut penser qu'un au moins y a probablement participé, sans doute avec vaillance, bien que ce fut un échec. Cet homme, j'ai fini par le trouver. Il s'agit de celui qui avait épousé dans cette église toute neuve, le 5 février 1902, Marie, la fille du comte Roger de Loubens de Verdalle. C'était le capitaine des François de Ponchalon, à qui nous avons consacré deux articles dans notre livre N°3 consacré à la guerre de 14-18, pages 81-82 et 291-296. Le 370^{ème} R.I. était un régiment de réserve, doublon du 170^{ème} R.I., créé en 1914 lors de la mobilisation (comme cela fut fait pour tous les régiments d'active, en ajoutant 200 au numéro initial). Or nous apprenons, en relisant l'article dont nous a gratifié Monsieur de Matharel (livre N°3, pages 291-296), que le 29 mars 1915 le capitaine des François de Ponchalon était cité à l'ordre de la 71^{ème} division d'infanterie. Cette division était composée à ce moment-là de 6 régiments, dont le 370^{ème}.

De plus le fils du capitaine de Ponchalon qui a rédigé cet article, dit en introduction qu'au début de la guerre le régiment de son père était basé à Epinal, ce qui était effectivement le cas du 370^{ème}. Et vérification faite sur la fiche matricule de Gaston des François de Ponchalon qui se trouve aux archives départementales de Saône et Loire, il se confirme, qu'alors officier de réserve depuis 1911, il a bien été affecté au 170^{ème} R.I. le jour de la mobilisation, le 2 août 1914, en même temps qu'il était promu capitaine, et il est arrivé au corps à Epinal le 6 août. Logiquement, officier de réserve, il a basculé dans le 370^{ème} dès que celui-ci fut constitué.

Son fils écrit au début de l'article de notre livre : « nous devons attendre la fin mars 1915 pour savoir ce qu'il advint de son régiment ». Je crois que nous pouvons combler partiellement cette lacune, et dire que le capitaine de Ponchalon, à la tête de la 18^{ème} compagnie s'était illustré dans les contreforts vosgiens, notamment à Neuviller-lès-Badonviller le 4 mars, et que sa famille en a tiré une légitime fierté. Le fait d'armes précis qui justifiait la citation, nous pouvons maintenant le comprendre en mettant en relation la présentation des combats du 4 mars faite par le petit livre qui nous rapporte les combats (voir page précédente, partie soulignée), et la citation à l'ordre de la division qui, elle, précise le rôle du capitaine de Ponchalon :

« Le capitaine des François de Ponchalon, dans une attaque de nuit, a brillamment enlevé sa compagnie à l'assaut des retranchements ennemis défendus par un large réseau de fils de fer. Arrêté par l'obstacle, a fait preuve de sang-froid et de décision, en maintenant ses hommes couchés sous le feu à quelques pas de l'ennemi et en opérant sa retraite dans un mouvement lent et difficile ».

Ce drapeau a probablement été confectionné en hommage à ce fait d'armes qui lui valut une citation à l'ordre de la division (et qui sauva certainement de la mort nombre de soldats), et il servit au décorum lors de la cérémonie funéraire célébrée en cette église, à la suite du décès de Gaston de Ponchalon, survenu le 4 mai 1917, lors de la désastreuse offensive du Chemin des Dames. N'oublions pas, pour expliquer la présence de cet étendard dans notre église, la relation privilégiée qui existait entre elle et la famille de Loubens de Verdalle du Tirondet d'en-haut, comme en témoigne le fait qu'elle fut la plus importante donatrice lors de la souscription pour financer la construction de la nouvelle église, ou le fait que la plaque apposée sur le mur droit de l'église en hommage aux morts de 14-18 cite le capitaine de Ponchalon en premier, le grade le permettant il est vrai.